

Rapport extraparlémentaire

FONDATION FAHPA

Présentation :

La Fondation pour l'Accueil et l'Hébergement de Personnes Agées (FAHPA) a été créée par le Conseil Administratif de la Ville de Genève en 1990.

Elle a pour objectif de construire et de gérer des établissements médicosociaux (EMS) pour des personnes âgées ne pouvant plus vivre à domicile.

Actuellement, la FAHPA gère deux EMS la Résidence Fort-Barreau (71 lits) et la Résidence Les Tilleuls (55 lits). Cette dernière est spécialisée dans l'hébergement des personnes atteintes de troubles cognitifs et de troubles du comportement liés à l'âge avancé, en particulier la maladie d'Alzheimer.

Le Conseil de fondation est constitué d'une part de membres désigné par le Conseil Administratif et d'autre part de membres des partis politiques représentés au Conseil Municipal. En raison de la pandémie, il s'est réuni 3 fois en visioconférence.

Situation CoVid 19 :

Vaccination :

La situation tend à se « normaliser » grâce à la vaccination et à l'effort constant du personnel qui est fortement mobilisé afin de permettre aux résident-e-s de vivre cette pandémie dans les meilleures conditions possibles. Dans les deux établissements, les taux de vaccination sont élevés (résident-e-s et personnel) ce qui a permis d'atteindre le seuil de l'immunité collective.

Impact financier :

Le nombre de décès des résident-e-s a augmenté durant la pandémie. Les nouvelles entrées en EMS diminuent car les personnes âgées craignent d'attraper la CoVid 19 en vivant en collectivité. Les taux de remplissage baissent. A un certain moment, 5 places étaient disponibles aux Tilleuls et 11 places à Fort Barreau. Cette situation engendre des baisses conséquentes de revenus dans les des deux établissements. A ces manques de revenu, s'ajoute les charges supplémentaires engendrées par les mesures sanitaires mises en place.

L'Etat n'ayant pas l'obligation de combler les déficits des EMS, des pistes sont en cours de discussion pour rééquilibrer les comptes, elles sont les suivantes :

- La poursuite du non-remplacement des départs du personnel
- La réaffectation de personnel entre services et entre EMS
- A Fort-Barreau, élargissement du type d'accueil : psychiatrie adulte jeune et anciens et toxicomanes
- Négociation pour obtenir une subvention de l'Etat pour couvrir ce déficit spécial et temporaire dû à la pandémie

Un soutien étatique aux EMS a été demandé par l'association faîtière, la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEM) sans résultat à ce jour. En cette période difficile, les EMS ne se sentent pas soutenu par le canton.

A noter, que c'est l'Etat qui fixe le prix de pension de chaque EMS (Fr. 249.- par jour pour la Résidence des Tilleuls et Fr. 217.- pour celle de Fort-Barreau) le Conseil de fondation n'a pas de marge de manœuvre en la matière pour l'augmenter. Le contrat de prestation avec l'Etat est quadriennal, il sera discuté prochainement pour les années 2022-2026.

Effet du cannabis :

Une première étude exploratoire a été réalisé à l'EMS Les Tilleuls pour mieux connaître les effets thérapeutiques du cannabis. Cette étude a été concluante, il a été noté une amélioration notoire au niveau musculaire et une baisse de l'angoisse chez plusieurs résident-e-s. Après cette première étape, une deuxième étude plus approfondie sera prochainement menée avec la collaboration des HUG.

Martine Bagnoud

02.08.2021